

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS RECEPTIONS Optique Autres

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01164 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MOUBTASSINE Mohamed

Date de naissance : 20/06/1951

Adresse : LOT EL WAFA H NO 22 DEROUA

Tél. : 06 73 14 65 87 Total des frais engagés : 575,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Sanaa MHARZI
Médecin Généraliste
Imme B3 N°2 Jnane Deroua Sidi Abd
DEROUA - Tél. : 05 22 51 46 49

Date de consultation : 18 NOV. 2022

Nom et prénom du malade : MOUBTASSINE Mohamed Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Balium mictinelle + dysurie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

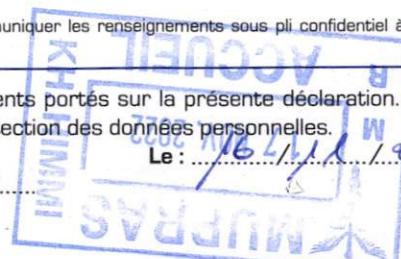
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA

Le : 16/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 NOV 2022	C		1150,00	Dr. Saad DAFHAR Médecin Généraliste Immeuble 89 N°2 Jnac Daroua Saada DAROUA - Tél: 05 22 51 46 49

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL OUMOUIMA 244 lotissement el wafaa Daroua Fin. 2022 53.20.54	16/11/22	625,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

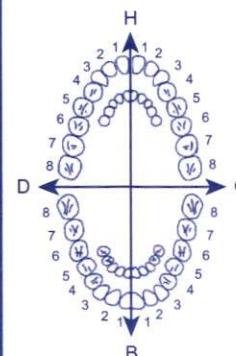
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

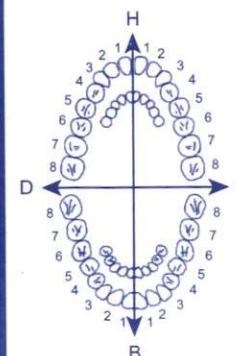
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX



ODF
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		MONTANTS DES SOINS
H	25533412 21433552	
D	00000000 00000000	
B	35533411 11433553	
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Sanaa MHARZI

Médecine Générale
Diplômée de la Faculté
de Médecine et de Pharmacie
de Casablanca

Diplôme Universitaire en Diabétologie
Diplôme Universitaire de Nutrition
et Thérapeutiques Métaboliques
Suivi de Grossesse

ECHOGRAPHIE

الدكتورة سناه امحرزي

الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في أمراض السكري

دبلوم جامعي في العقديّة وأمراض الأيض

متابعة الحمل

الفحص بالطريقة

Date : 16 NOV 2022

Dr. Sanaa MHARZI
Médecin Généraliste
Imm B 9 N°2 Jnane Deroua Dar Saada
Tél : 05 22 51 46 49

ME Maustaoui ME Mohamed

1) Progel 20 mg

1 gél 1 j

1 31.6

2) Spectrum 500

1 g x 2 j Af. Repas

55.10

3) Fenoc 50

1 g x 3 j

62.10

4) Ulrispos 1 g x 3 j

51.10

5) Teguma 500 mg

1 g x 2 j

65.07

6) Selestrenil

1 g x 1 j

67

7) trilette

عماره 39 الشعير رقم 2 جنان الدروة دار السعادة الدروة.

Imm B 9 App N°2 Jnane Deroua Dar Saada Deroua.

Tél. : 05 22 51 46 49

7) Vaseline S.O. 100 ml 201.1

1 Aq 1 le S.N.R pieds



~~Dr. Sanaa MHARZI
Médecin Généraliste
Immeuble B9 N°2 Inaie Deroua Sanaa
DÉROUA - Tél : 05 22 51 46 40~~

~~PHARMACIE EL OUMOUMA
244 lotissement el wafa
Deroua
Fix : 05 22 53 20 54~~

625120

LOT 22008
PER 06/25
PPV 44DH 10

LOT: 221137
PER: 09-2024
PPV: 70,000DH

SD26 0225
LOT PER
Prix

65.00

LOT 220980 1
EXP 04 2025
PPV 62.50



131,80